



La MAIF entre au capital de SeaBubble, start-up des bateaux volants électriques

SeaBubble, la start-up à l'audacieux projet de bateaux volants accueille la MAIF à son capital, via le Fonds d'investissement MAIF Avenir. Après l'impulsion donnée début 2016 lors du premier tour de table par Henri Seydoux, Partech Venture et plusieurs Business Angels, qui ont apporté leur soutien à l'entreprise et permis la réalisation des premiers prototypes et essais ; cette nouvelle levée de fonds de 3 millions d'euros souligne la confiance des investisseurs de premier plan comme MAIF Avenir et l'ambition de ce concept novateur sur le marché des transports.

Pour Alain Thebault, co-fondateur de SeaBubble, "l'arrivée de la MAIF ; première entreprise institutionnelle et actionnaire de référence à rejoindre le projet est un signe de grande confiance et une preuve de l'adéquation du projet avec le monde de demain".

SeaBubble apporte une véritable rupture dans le domaine du transport de personnes en milieu urbain en créant une solution écologique d'avenir, qui répond aux problèmes climatiques (pollution et réchauffement) et d'engorgement des centres urbains. Son système innovant de navigation utilisant des foils permet de faire voler ses véhicules, les Bubbles, au dessus de l'eau et donc de limiter l'impact sur l'érosion des berges.

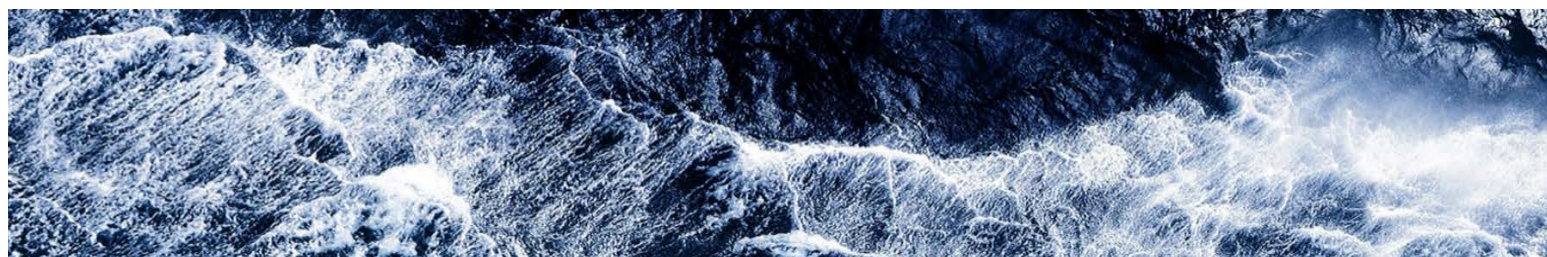
Pour Pascal Demurger, Directeur général de la MAIF : « Notre investissement et notre partenariat avec Alain Thebault et Anders Bringdal symbolisent notre plan stratégique actuel : confiance dans la capacité des entrepreneurs à inventer et développer des solutions pour une mobilité plus durable et audace dans notre propre capacité à découvrir de nouveaux territoires. SeaBubble peut être le fer de lance de l'innovation à la française sur la scène mondiale. Nous sommes très fiers d'accompagner ce projet résolument disruptif et audacieux. Cela témoigne de notre transformation en cours et d'une MAIF plus ouverte que jamais sur l'avenir et sur de nouveaux horizons. »



Anders Bringdal, co-fondateur de SeaBubble explique : "Le réchauffement climatique est un problème majeur contre lequel encore trop peu de solutions permettent de lutter. Je suis heureux de voir l'engouement et l'intérêt porté au projet, non seulement par les plus grandes villes du monde entier pour des questions d'urbanismes mais aussi par des acteurs majeurs de l'économie française."

SeaBubble a pour objectif de déployer ses Bubbles dans les grandes métropoles de nombreux pays afin de proposer une alternative écologique et rapide pour les trajets en ville, tout en respectant les chartes d'urbanisme.

SeaBubble : Zéro bruit – Zéro vague – Zéro émission de CO2.





A propos de SeaBubble

Ce projet est issu de la rencontre entre Anders Bringdal et Alain Thebault.

Anders, windsurfeur professionnel a enchaîné les compétitions sur toutes les mers et océans de la planète. Alain, a lui créé le projet d'un bateau qui vole : l'Hydroptère, sur lequel ils ont ensemble battu le record mondial de vitesse à la voile en 2009.

Les deux hommes ont fondé l'idée de SeaBubble en 2015 : des bulles volantes sur l'eau destinées au transport de personnes. Un projet écologique pour limiter la pollution, le réchauffement climatique et de désengorger le trafic dans les grandes villes. Depuis le mois de janvier, des mégapoles du monde entier leur ont manifesté leur intérêt. Les premières bulles volantes seront implémentées d'abord à Paris puis à l'international.



A propos de MAIF Avenir

MAIF Avenir a pour objectif de financer l'innovation, le digital et l'économie collaborative qui sont des axes clés de la stratégie du groupe MAIF. Concrètement, ce nouvel outil va permettre à la MAIF, via des startups : de développer de nouveaux services pour les sociétaires, d'accéder à de nouvelles communautés, d'innover, de mieux comprendre le digital, les nouvelles technologies et les nouveaux usages, de profiter de la vitalité des startups et de leur mode de fonctionnement pour progresser en matière d'agilité. MAIF Avenir est doté d'une enveloppe de 125 millions d'euros jusqu'en 2018, soit une moyenne de 30 millions par an.

CONTACTS PRESSE SEABUBBLE :

contact@seabubbles.fr

CONTACTS PRESSE MAIF :

Sylvie Le Chevallier +33 (0)5 49 73 75 60

Garry Menardeau +33 (0)5 49 73 75 86

sylvie.le.chevallier@maif.fr

garry.menardeau@maif.fr

